

**EGG chasse les clients
de l'ex Zebank**

**clôture de compte et retrait
de carte sans préavis ...**

----- **Communiqué de Presse - 13 décembre 2002 - 17 h**

Alertée par les très nombreuses plaintes des usagers, l'AFUB dénonce la véritable campagne systématique de clôture de comptes et d'exclusion menée par EGG qui semble viser des milliers de clients de l'ancienne Zebank.

En effet, cet établissement vient de les informer qu'il clôture tous comptes sous 30 jours.

Surtout, et sans préavis ni délai, elle retire immédiatement l'usage de la Carte bancaire.

L'AFUB stigmatise une mesure qui, en supprimant la CB sans délai, laisse le consommateur sans moyen de paiement, sans pouvoir accéder librement à l'argent pourtant disponible à son compte. En outre le délai de 30 jours est bien trop bref car il est totalement insuffisant pour permettre aux clients de faire virer leurs salaires vers un autre établissement ou pour stopper les prélèvements.

A cet égard, l'AFUB observe le caractère fallacieux de la justification invoquée par EGG qui prétend fonder sa décision sur "*les Conditions Générales du compte courant EGG*" alors même que les clients concernés n'ont signé de convention qu'avec Zebank.

Constatant que cette pratique de Loi de la Jungle est en totale contradiction avec le discours de transparence et loyauté dont EGG se veut le parangon, l'AFUB appelle cet établissement à procéder immédiatement à une régularisation, ceci en restituant à ses clients concernés l'usage de leurs cartes et en suspendant pour un délai de 90 jours la mesure de clôture.

A cet égard, l'AFUB recommande aux clients de EGG qui seraient victimes de ces agissements de rejoindre le collectif de défense organisé par l'association, notamment dans la perspective de l'action judiciaire qu'imposerait l'inertie de la banque à adapter sa décision aux exigences légales.

La présente situation illustre la fragilité à laquelle sont confrontés les clients des banques en ligne lorsque ces établissements les privent d'un accès à leur argent. C'est pourquoi l'AFUB sollicite des pouvoirs publics que soient mis en œuvre des mesures propres à garantir ce libre accès.

----- pour plus de précisions : J. POINDRON : 01.43.66.33.37